

(Haute-Vienne)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

L'an deux mil treize, le six juin à 18 H, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni à la salle des expositions d'Eymoutiers

Nombre de délégués en exercice : 33

Date de convocation du Conseil de Communauté : 28 mai 2013

Présents : Ballot M, Biron J, Bouby F, Buxeraud H, Chadelaud M, Coly G, Riboulet J (représente Daude C), Dolley A, Cluzel M (remplace Dupont M.), Faye JP, Hanicot J, Kocir C (remplace Lissandre A.), Menucelli T, Maunoury F (remplace Merliaud C), Lacouturiere B, Moutarde N, Sudron F (remplace Pasquet R) , Perducat D, Pons G, Royer G, Besse G (remplace Serru D), Serru MC, Tessier MC, Vignon F, Werthmann G.

Absents excusés : Bataille JL, Gane I, Merliaud Christian, Pasquet R, Perigaud C, Serru D, Meunier JP, De Lagausie C.

Suppléants non votants : Alcolea J, Nicolas JC.

Transfert de charges et allocations compensatrices

Après la réunion de la Commission locale d'évaluation des transferts des charges du jeudi 04 avril 2013 et de l'avis favorable émis par cette dernière, **le Conseil Communautaire adopte le nouveau tableau d'allocation de compensation de charges présenté ci dessous (Commune d'Eymoutiers et Peyrat la Château) :**

COMMUNE	Bases d'imposition 2004	Produit 2004 dont comp. part salaires	Evaluation des charges nettes transférées	Allocation de compensation
BEAUMONT DU LAC	126 313 €	31 124 €	5 799 €	25 325€
BUJALEUF	721 734 €	142 668 €	16 523 €	126 145 €
CHEISSOUX	17 909 €	4 711 €	5 937 €	- 1 226 €
DOMPS	166 927 €	45 206 €	3 337 €	41 869 €
EYMOUTIERS	2 160 416 €	606 938 €	172 217€	434 721 €
NEDDE	147 822 €	40 153 €	18 660 €	21 493 €
PEYRAT LE CHÂTEAU	1 641 150 €	483 871 €	64 980 €	418 891 €
REMPNAT	33 473 €	8 671 €	6 036 €	2 635 €
ST AMAND LE PETIT	7 098 €	2 094€	4 600 €	- 2 506 €
STE ANNE ST PRIEST	0 €	0 €	3 672 €	- 3 672 €
ST JULIEN LE PETIT	405 673 €	113 984 €	10 975 €	103009 €

Pour copie conforme :
Le 13 juin 2013
Le Président